

**Zeitschrift:** Rapport de gestion et comptes / Chemins de fer fédéraux suisses  
**Herausgeber:** Chemins de fer fédéraux suisses  
**Band:** - (1915)

**Artikel:** Observations finales et propositions  
**Autor:** Dinkelmann  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-676144>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## Observations finales et propositions.

Parvenus à la fin de notre rapport, nous faisons encore remarquer ce qui suit quant à la clôture de compte.

Le solde passif du compte de profits et pertes de l'année 1915 est de . . . . fr. 25,826,206. 38  
A fin 1914 il était de . . . . „ 9,196,086. 81  
L'excédent de dépenses de l'exercice 1915 est ainsi de . . . . fr. 16,630,119. 57

Le déficit de 1914, non compris le solde actif de l'année précédente, était de fr. 17,235,250. 96; l'exercice 1915 a ainsi bouclé par un montant de fr. 605,131. 39 plus favorable.

Comme en 1914, nous avons également passé dans le compte de 1915 toutes les opérations prévues au budget du compte de profits et pertes. Le compte de 1915 renferme donc, outre les versements réglementaires au fonds de renouvellement, aussi les amortissements légaux, ainsi que l'annuité pour l'intérêt et la couverture du déficit de la caisse de pensions et de secours. Dans l'intérêt d'un établissement uniforme de nos comptes, nous sommes d'avis que ce procédé est préférable à une comptabilisation partielle des opérations précitées.

Le résultat des comptes de 1915 exige absolument le maintien de toutes les mesures prises en vue d'une

exploitation économique et impose une ferme modération vis-à-vis de toutes les nouvelles exigences à l'adresse des chemins de fer fédéraux.

Nous devons déjà aujourd'hui attirer votre attention sur le fait que les augmentations de traitements et de salaires accordées par le conseil fédéral, au 1<sup>er</sup> janvier 1916, auront pour effet de charger les futurs comptes d'un notable accroissement de dépenses.

Nous avons proposé à notre Conseil d'administration de vous prier de soumettre à l'Assemblée fédérale les résolutions suivantes :

1. Les comptes de 1915 et le bilan au 31 décembre 1915 de l'administration des chemins de fer fédéraux sont approuvés.

2. Le compte de profits et pertes de 1915 bouclant par un solde passif de . . . . fr. 25,826,206. 38 est approuvé. Ce solde est reporté à compte nouveau dans la pensée qu'une décision sera prise plus tard pour sa couverture.

3. La gestion de l'administration des chemins de fer fédéraux en 1915 est approuvée.

Veuillez agréer, Monsieur le président de la Confédération et Messieurs les conseillers fédéraux, l'assurance de notre haute considération.

Berne, le 4 avril 1916.

**Annexes:**  
Tableaux statistiques de 1915.

Pour la Direction générale  
des chemins de fer fédéraux:

*Le président,*  
**Dinkelmann.**